

# 15e journée d'information du Cedre

—

## Les stocks de matériels antipollution

—

# Les stocks Polmar-terre

---

Monique FLOCH

Groupe pollutions marines au CETMEF

---



Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

---

# SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
<i>La création des centres</i>	3
<i>La localisation des centres</i>	4
<i>Les types de matériels</i>	6
<i>Les barrages</i>	7
<i>Les récupérateurs</i>	9
<i>Le stockage des polluants</i>	12
<i>Le nettoyage</i>	13
<i>L'inventaire</i>	15
<i>Quelques chiffres</i>	16



# La création des centres de stockage

Après l'accident de l'Amoco Cadiz :

Constat de la nécessité de disposer très rapidement (en quelques heures ou quelques jours) de matériels de lutte antipollution spécifiques,

Indisponibilité chez les fournisseurs dans les délais raisonnables de ce matériel,

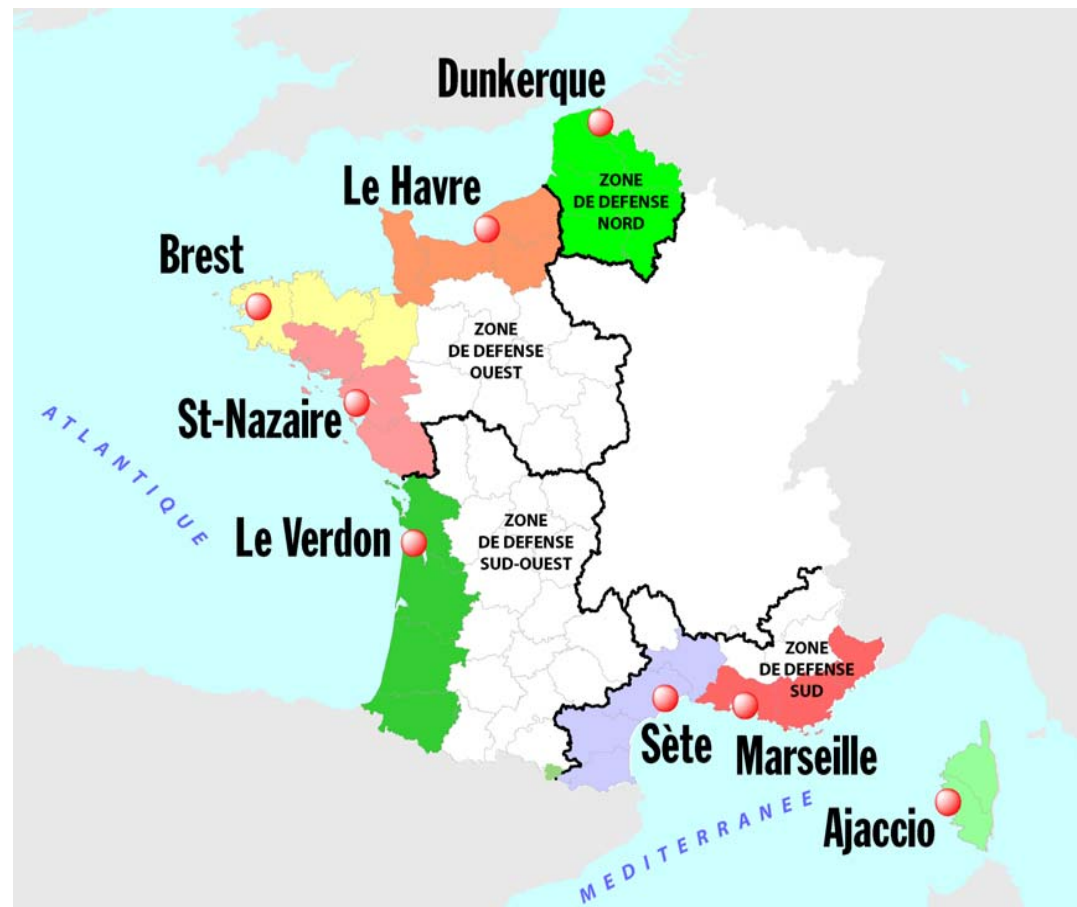
Décision par l'Etat français dès 1978 de la création de Centres Interdépartementaux de Stockage et d'Intervention Polmar-terre, répartis sur le littoral :

- 8 centres en métropole et 5 centres Outre mer
- Brest sera le premier



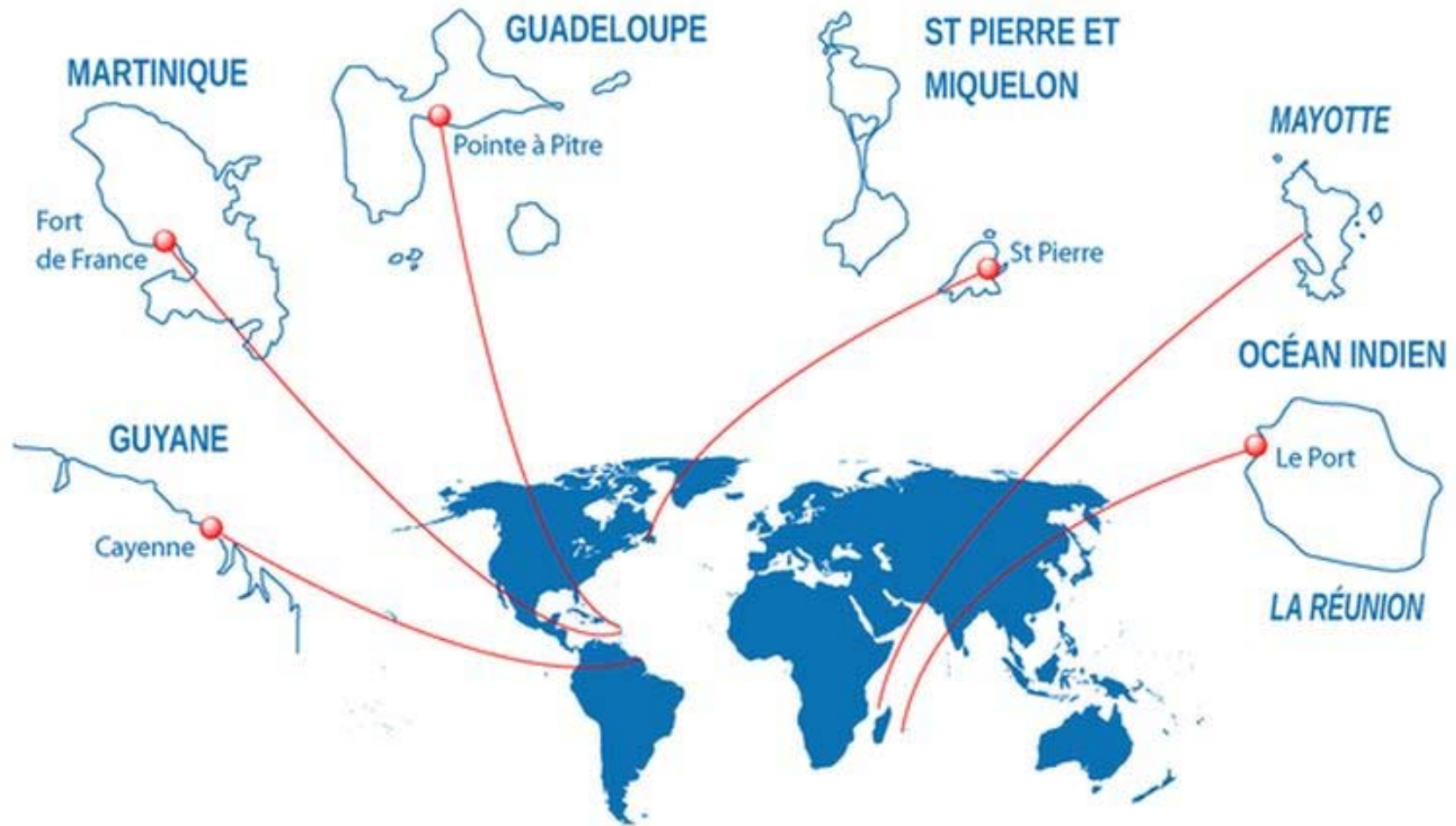
# La localisation des centres de stockage

8 centres en métropole :



# La localisation des centres de stockage

5 centres Outre-mer :



# Les différents types de matériels stockés

Constitution d'une chaîne complète de récupération:

- barrages
- récupérateurs
- stockages
- nettoyage

Petits matériels de ramassage manuel et équipements de protection individuelle pour première urgence





# Les barrages

Environ 40 000 m en Métropole, 10 000 m Outre-mer :

petit, moyen ou gros ( $0,50 \text{ m} < h < 1,70 \text{ m}$ )

- gonflable, stocké sur enrouleur



- à réserve de flottaison,  
stocké en conteneur



# Les barrages

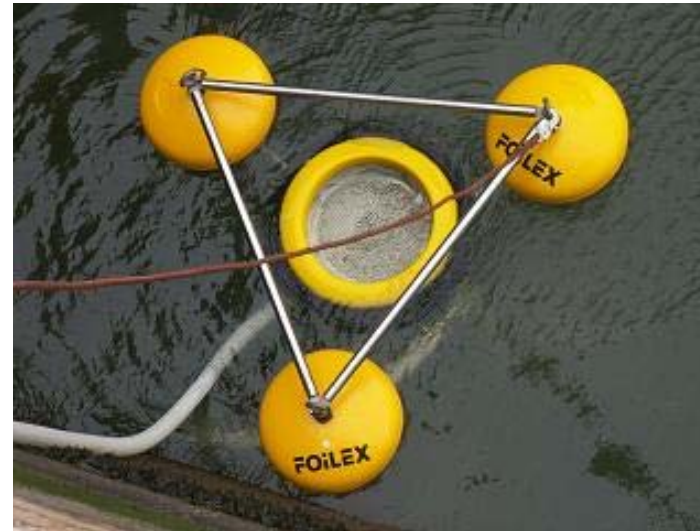
Les accessoires de pose :





# Les récupérateurs

Petites unités autoflottantes à seuil , pour produits légers :



# Les récupérateurs

Récupérateurs oléophiles pour produits visqueux :





# Les récupérateurs

Barges automotrices :



# Les stockages

- Structures souples de 10 à 100 m<sup>3</sup> :

autoportante



ou

avec structure portante



ou flottante





# Le nettoyage

- Nettoyage de plage :



- Nettoyeurs HP:



# Le petit matériel

- Pelles, rateaux, poubelles
- Produits absorbants
- EPI



# L'inventaire

Accessible sur le site internet :

[www.cetmef.developpement-durable.gouv.fr](http://www.cetmef.developpement-durable.gouv.fr)



**CETMEF**  
Centre d'Etudes Techniques Maritimes Et Fluviales

Vous êtes ici : [Site du CETMEF](#) > [POLMAR](#) > **Accueil**

**Accueil**

- Textes réglementaires
- Liste des stocks
- Centres de stockage

Mémento POLMAR

Rechercher

[Imprimer](#)

L'application du plan POLMAR TERRE est confiée aux Préfets des Départements. Ils disposent dans ce cadre de l'ensemble des moyens des Administrations et notamment des moyens en matériels du centre de stockage interdépartemental POLMAR Terre dont ils relèvent. Ces centres interdépartementaux sont gérés par le Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer. Ils sont au nombre de 13 répartis sur tout le littoral français (8 en métropole, 5 outre-mer).

Lorsqu'une pollution de grande ou moyenne ampleur touche plusieurs départements, les plans POLMAR Terre de ces départements peuvent être déclenchés simultanément. Dans ce cas, la coordination et la répartition des moyens sont assurées par le Préfet de Zone de Défense des départements concernés.

**Contact par courriel :** [polmar.cetmef@developpement-durable.gouv.fr](mailto:polmar.cetmef@developpement-durable.gouv.fr)

Le **CETMEF** a pour mission :

- la définition et l'acquisition centralisée des nouveaux matériels,
- l'assistance méthodologique pour l'élaboration des plans POLMAR TERRE,
- l'assistance à la formation des personnels sur le terrain (exercices),
- les études et recherche destinées à améliorer les matériels et les techniques de lutte, en liaison avec d'autres organismes de recherche (Cedre, LNHE, BRGM,...).

[Guide de révision des plans Polmar-terre](#)

<http://www.mer.developpement-durable.gouv.fr/>





# Quelques chiffres...

- Budget annuel (sur les 10 dernières années) :

. investissement : de 2 à 0,8 millions d'euros

. fonctionnement : de 0,35 à 0,30 millions d'euros

- Objectif fixé après Erika :

. 50 000 mètres de barrage en métropole





*Merci pour votre attention*

